

# La CEDEAO sanctionne la junte en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

## Politique

---

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu une Session extraordinaire à New York, aux Etats-Unis, en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 22 septembre 2022, sous la présidence de S.E. Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée Bissau et Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

Le Sommet extraordinaire a été convoqué à l'effet d'examiner le rapport du Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée et la situation des 46 soldats ivoiriens détenus au Mali.

---

## Au titre de la Guinée

La Conférence a rappelé que lors du 61ème Sommet ordinaire tenu le 3 juillet 2022 à Accra, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé au Médiateur de poursuivre les discussions avec les Autorités de transition en vue de

l'établissement d'un chronogramme de transition acceptable au plus tard le 1er août 2022, à défaut de quoi les sanctions économiques et financières prévues seraient mises en application, outre des sanctions plus ciblées, conformément aux délibérations du Sommet extraordinaire tenu le 25 mars 2022 à Accra. La Conférence avait également décidé de maintenir la suspension de la Guinée de tous les organes décisionnels de la CEDEAO et de demeurer saisie de la situation dans cet Etat membre.

A l'issue des échanges qui ont suivi l'examen du rapport présenté par le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée sur la situation dans cet Etat membre, et notant que des progrès insuffisants ont été réalisés en ce qui concerne l'établissement d'un chronogramme de transition acceptable, la Conférence décide d'imposer à la Guinée des sanctions graduelles au niveau diplomatique, économique et financière comme suit :

a. Le rappel pour consultations par les Etats membres de la CEDEAO de leurs ambassadeurs accrédités auprès de la République de Guinée ;

b. La suspension de toute assistance et transaction financière en faveur de la Guinée par les institutions financières de la CEDEAO, notamment la BIDC.

c. Des sanctions ciblées à l'encontre des personnes et groupes de personnes citées sur la liste figurant dans la Décision MSC. A/DEC 4/09/2022, y compris les membres des autres institutions de la transition et toute autre personne cherchant à empêcher le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée dans un délai raisonnable. Ces sanctions comprennent :

i. Le gel des avoirs financiers ;

ii. L'interdiction de voyager.

Ces sanctions ont été prises dans le souci de faciliter le

processus de retour rapide à l'ordre constitutionnel en Guinée, une condition préalable à la paix, à la stabilité et au développement.

La Conférence engage toutes les institutions de la Communauté à prendre des mesures assurant l'application immédiate de ces sanctions.

La Conférence appelle l'Union africaine, les Nations unies et les autres organisations partenaires à soutenir l'application de ces sanctions et à continuer d'apporter leur soutien à la Guinée en vue de la réussite de la transition politique.

**La Conférence demande aux Autorités de la Guinée d'accepter dans un délai d'un mois, à compter du 22 septembre 2022, une durée de transition raisonnable et acceptable par la CEDEAO, sous peine de sanctions plus sévères.**

La Conférence salue les efforts déployés par le Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée et lui demande de poursuivre ses consultations avec les Autorités de la Transition et toutes les autres parties prenantes en vue de parvenir à un consensus sur la durée de la transition.

---

[Le communiqué final](#) [Télécharger](#)

---

---

**La CEDEAO « exprime sa vive**

# préoccupation face à la détérioration de la situation sociopolitique »

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



## Politique

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en Session extraordinaire, le 4 juin 2022 à Accra, en République du Ghana, sous la présidence de S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADD0, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence.

Cette session extraordinaire a été convoquée dans le but d'examiner les récentes évolutions politiques intervenues au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, depuis le dernier Sommet extraordinaire tenu le 25 mars 2022 à Accra.

### Concernant la Guinée

La Conférence exprime sa vive préoccupation face à la détérioration de la situation sociopolitique dans ce pays, du fait notamment de l'absence d'un cadre de dialogue approprié entre le gouvernement et les acteurs politiques et de la société civile. La Conférence reste également préoccupée par

la durée de la période de transition de 36 mois annoncée par les autorités de la Guinée.

En conséquence, la Conférence :

a. Demande la finalisation d'un chronogramme de transition acceptable ;

b. Appelle le gouvernement à mettre en place un cadre de dialogue approprié avec les acteurs politiques et de la société civile, afin de faire baisser la tension socio-politique et favoriser une transition pacifique ;

c. Demande la poursuite des discussions sur les deux points précités ;

d. Confirme la nomination de M. Mohamed Ibn Chambas, en qualité de Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée ;

e. Exhorte le gouvernement à veiller au respect des droits humains de tous les citoyens guinéens et de s'abstenir de tout acte arbitraire contribuant à remettre en cause l'Etat de droit dans le pays.

La Conférence décide d'examiner la situation de la Guinée lors de son prochain Sommet ordinaire du 3 juillet 2022.

[Lire l'intégralité du communiqué final](#)

---

---

**Mamadi Doumbouya souhaite une**

# transition de 39 mois

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

## Politique

---

Dans une adresse à la nation, le colonel Mamady Doumbouya, président de la transition a annoncé avoir opté pour une durée de transition de 39 mois. Toutefois, aucune précision sur le point de départ du délai de décompte de cette durée, sachant que plus de huit mois se sont écoulés depuis la prise du pouvoir par l'armée le 05 septembre 2021. Selon lui, « Il ressort une proposition médiane d'une durée consensuelle de la transition de 39 mois », a déclaré le président de la transition. Il faut cependant souligner que les consultations politiques organisées par la junte ont été boycottées par les nombreux partis politiques notamment les grandes formations qui sont l'UFDG et l'UFR. Le Conseil national de la transition se prononcera sur cette proposition.

---

---

# Les putschistes demandent un délai à la Cédéao pour fixer la durée de la transition

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

## Politique/Transition

---

Les deux pays, suspendus des instances de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, avaient jusqu'au lundi 25 avril pour proposer un calendrier.

Le Burkina Faso et la Guinée, où des militaires ont pris le pouvoir par la force, ont demandé à leurs voisins ouest-africains un délai supplémentaire afin de présenter un calendrier pour la transition après l'expiration d'un ultimatum lundi, a indiqué mercredi 27 avril la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

« *Le Burkina Faso a souhaité disposer d'un délai supplémentaire par rapport à l'échéance du 25 avril* » fixée par les chefs d'Etat ouest-africains un mois auparavant, « *afin de poursuivre les consultations sur diverses questions* », selon un communiqué de la Cédéao. De son côté, « *la Guinée a présenté les évolutions récentes concernant le processus de transition et souhaité également avoir davantage de temps par rapport à l'échéance du*

*25 avril* », afin de « *permettre la poursuite des consultations* », ajoute l'organisation.

La Cédéao annonce qu'elle enverra des missions dans ces deux pays avant un prochain sommet des chefs d'Etat, à des dates non précisées. Publiquement, les autorités des deux pays ont clairement indiqué qu'elles n'entendaient pas se soumettre aux exigences de la Cédéao, au risque de se voir imposer de nouvelles sanctions.

## **Sanctions économiques**

*« La question du délai [pour la transition], nous, Burkinabés, nous l'avons déjà tranchée et c'est trois ans »*, a déclaré mercredi le porte-parole du gouvernement burkinabé, Lionel Bilgo, à la sortie du conseil des ministres. *« Le Burkina Faso a fait des choix, parmi lesquels définir la durée de la transition [...] consensuellement avec les forces vives de la nation [et en tenant] compte du contexte de sécurité nationale »*, a-t-il ajouté, indiquant que le pays *« n'a pas reçu de notification de la part de la Cédéao »*.

Du côté de Conakry, le gouvernement guinéen a martelé mardi qu'il n'agirait pas *« sous des contraintes ou sous le diktat de qui que ce soit »*. *« Rien n'est exclu »*, a répondu le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual, à une question sur l'éventualité que la Guinée se retire de la Cédéao.

Le colonel Mamady Doumbouya est à la tête de la Guinée depuis septembre 2021 après avoir renversé Alpha Condé. Au Burkina, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba a pris le pouvoir fin janvier lors d'un coup d'Etat qui a fait tomber Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'être incapable d'enrayer la violence djihadiste qui frappe le pays. Les deux pays ont été suspendus des instances de la Cédéao et la Guinée frappée de sanctions économiques. Un autre pays de la région, le Mali, qui a connu deux putschs depuis août 2020, est également suspendu et touché par d'importantes sanctions.

---

Cet article est republié à partir de [lemonde.fr](https://www.lemonde.fr). Lire l'original [ici](#).

---

# La CEDEAO exige un chronogramme acceptable au plus tard le 25 avril 2022

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

## Politique

---

La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en Session extraordinaire, le 25 mars 2022 à Accra, en République du Ghana, sous la présidence de S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADD0, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence.

Cette session extraordinaire a été convoquée dans le but d'examiner les récentes évolutions politiques intervenues au

Mali, en Guinée et au Burkina Faso depuis le dernier Sommet extraordinaire tenu le 3 février 2022.

## **En ce qui concerne la situation sociopolitique en Guinée**

La Conférence exprime sa forte préoccupation par rapport à l'absence de visibilité sur la transition. En effet, la Conférence note que le délai de six mois fixé par la CEDEAO pour la tenue des élections n'a pas été respecté. En outre, le chronogramme de la transition n'est toujours pas disponible, les priorités ne sont pas définies et peu de progrès ont été réalisés dans le processus. De même, la situation sociopolitique se dégrade du fait de l'insuffisance de dialogue entre le gouvernement et les acteurs politiques et la société civile.

En conséquence, la Conférence :

**a. demande la finalisation d'un chronogramme acceptable de la transition au plus tard le 25 avril 2022. Passé ce délai, des sanctions économiques et financières entreront immédiatement en vigueur ;**

b. demande au gouvernement de renforcer l'inclusivité et le dialogue avec les acteurs politiques et la société civile dans la gestion de la Transition en vue de réduire les tensions dans le pays et assurer une transition apaisée ;

c. Invite les autorités de la Transition à respecter les dispositions légales et réglementaires dans le processus de récupération des biens présumés appartenir à l'État.

Au vu de la crispation sociopolitique et de la nécessité urgente de faciliter le dialogue entre toutes les parties prenantes, la Conférence réaffirme la décision de nommer un Facilitateur pour la Guinée.

---

---

---

# La mission CEDEAO-Nations Unies reste «très préoccupée par l'absence d'un chronogramme acceptable»

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



**Politique/Transition**

---

Une mission conjointe de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) s'est rendue en République de Guinée le 27 février 2022, afin d'engager des consultations avec les autorités guinéennes sur le processus de Transition politique en République de Guinée.

---

*Les autorités de la transition ont été exhortées à fournir dans les meilleurs délais, un chronogramme acceptable pour le*

*retour à l'ordre constitutionnel et à mettre en place un cadre de dialogue pour des consultations avec les acteurs sociopolitiques, afin d'éviter une détérioration de la cohésion sociale.*

*Extrait du Communiqué de la CEDEAO-Nations Unies*

## **COMMUNIQUE**



## COMMUNIQUE

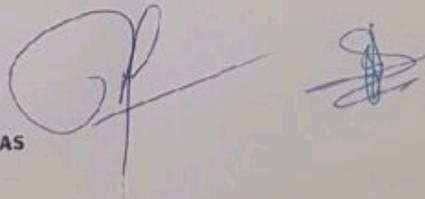
### MISSION CONJOINTE CEDEAO ET NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DE GUINEE

1. Une mission conjointe de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) s'est rendue en République de Guinée le 27 février 2022, afin d'engager des consultations avec les autorités guinéennes sur le processus de Transition politique en République de Guinée.
2. La mission est conduite par S.E. Mme Shirley Ayorkor BOTCHWEY, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale de la République du Ghana et Présidente du Conseil des Ministres de la CEDEAO. Ont également participé à cette mission, S.E.M. Jean Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO et S.E.M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant Spécial du Secrétaire General des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).
3. Des rencontres se sont tenues avec le Premier Ministre Chef du Gouvernement, le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger ainsi que le Président et certains membres du Conseil National de la Transition (CNT). Elle a eu également des rencontres avec les missions diplomatiques accréditées en République de Guinée.
4. La mission a également été reçue en audience par le Président de la Transition.
5. La Mission conjointe a salué la libération de l'ancien Président de la République qui a pu se rendre à l'extérieur en visite privée. Elle s'est félicitée des progrès réalisés par les autorités de la Transition notamment la formation du gouvernement de transition, l'adoption de la Feuille de Route du Gouvernement pour la transition et la mise en place du Conseil National de Transition (CNT).

6. Cependant elle reste très préoccupée par l'absence d'un chronogramme acceptable pour le retour à l'ordre constitutionnel, six mois après le coup d'Etat militaire du 5 septembre 2021.
7. La délégation note le non-respect du délai de six (6) mois indiqué par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la CEDEAO lors de sa réunion du 16 septembre 2021 à Accra, en République du Ghana.
8. En conséquence, les autorités de la transition ont été exhortées à fournir dans les meilleurs délais, un calendrier acceptable pour le retour à l'ordre constitutionnel et à mettre en place un cadre de dialogue pour des consultations avec les acteurs sociopolitiques, afin d'éviter une détérioration de la cohésion sociale.
9. La mission conjointe a noté la hausse de la tension sociale récente causée par la récupération des biens de l'État par la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF). Elle exhorte les autorités à mener ces procédures conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en République de Guinée.
10. La mission remercie les autorités guinéennes pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour toutes les facilités mise à leur disposition pour cette Mission.

Fait à Conakry, le 28 février 2022

LA MISSION CONJOINTE CEDEAO/UNOWAS



Télécharger la version [PDF ici](#)

---

---

# Mali: la junte riposte aux sanctions de la CEDEAO et l'UEMOA

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

Afrique

---

**Le gouvernement malien, en réponse aux sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA prises à son encontre, décide de fermer ses frontières terrestres et aériennes avec les pays de la CEDEAO.**

Tout en condamnant ces sanctions qu'il juge illégales, le gouvernement malien, dans un communiqué signé du ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, colonel Abdoulaye Maïga, dit regretter que des organisations sous régionales ouest-africaines se fassent « instrumentaliser par des puissances extra régionales au desseins inavoués ».



## COMMUNIQUE N°007 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la République du Mali a appris avec stupéfaction les sanctions économiques et financières prises à l'encontre du Mali à l'issue des sommets extraordinaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), tenus le 09 janvier 2022 à Accra, en République du Ghana.

Ces mesures contrastent avec les efforts fournis par le Gouvernement et sa disponibilité au dialogue en vue de trouver un compromis avec la CEDEAO sur le chronogramme des élections au Mali.

Le Gouvernement du Mali condamne énergiquement ces sanctions illégales et illégitimes prises par l'UEMOA et la CEDEAO, organisations pourtant fondées sur la solidarité et l'idéal panafricain, curieusement au moment où les Forces Armées Maliennes engrangent des résultats spectaculaires dans la lutte contre le terrorisme, ce qui n'était pas arrivé depuis plus d'une décennie.

- Concernant l'UEMOA, un embargo décidé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, applicable à un Etat souverain constitue une violation manifeste du Traité de l'UMOA et des statuts de la BCEAO. En outre, le gel des avoirs d'un Etat, des entreprises publiques et parapubliques ne saurait être appliqué par la Banque centrale qui reste un organe indépendant auquel chaque Etat membre a concédé son droit souverain d'émission.

- Concernant la CEDEAO, le Gouvernement dénonce et rejette les décisions suivantes qui ne sont fondées sur aucun texte communautaire :

1. la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Mali ;
2. la suspension des transactions commerciales entre les pays de la CEDEAO et le Mali, le gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales de la CEDEAO, le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques et parapubliques dans les banques commerciales des pays de la CEDEAO.

Le Gouvernement du Mali regrette que des organisations sous régionales ouest africaines se fassent instrumentaliser par des puissances extra régionales aux desseins inavoués.

Dans les heures à venir le Gouvernement du Mali prendra toutes les mesures nécessaires en vue de riposter à ces sanctions malencontreuses.

Le Gouvernement du Mali déplore le caractère inhumain de ces mesures qui viennent affecter les populations déjà durement éprouvées par la crise sécuritaire et la crise sanitaire, notamment celle de la COVID-19.

Le Gouvernement du Mali invite les populations au calme et à la retenue.

Face à toute éventualité de déploiement des forces étrangères contre notre pays, le Gouvernement du Mali appelle les Forces de Défense et de sécurité, ainsi que la population, à redoubler de vigilance et à rester mobilisées.

Le Gouvernement du Mali en appelle à la solidarité et à l'accompagnement des pays et institutions amis.

D'ores et déjà, sur la base de la réciprocité, le Mali décide de rappeler ses Ambassadeurs accrédités dans les Etats membres de la CEDEAO et de la fermeture de ses frontières terrestres et aériennes avec les Etats concernés.

Le Gouvernement du Mali tient à rassurer l'opinion nationale que des dispositions ont été prises pour assurer l'approvisionnement normal du pays par tous les moyens appropriés.

Au regard des violations répétées des textes, principes et objectifs de ces organisations, le Gouvernement du Mali tirera toutes les conséquences et se réserve le droit de réexaminer sa participation à ces entités.

Bamako, le 09 janvier 2022

**Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,  
Porte-parole du Gouvernement,**



  
**Colonel Abdoulaye MAIGA**

# Mali : des sanctions « très dures » adoptées par la Cédéao

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



## Afrique

Le nouveau calendrier proposé par Bamako n'aura pas suffi à convaincre les dirigeants de la Cédéao. Les États d'Afrique de l'Ouest ont adopté des sanctions « *très dures* » ce 9 janvier à l'encontre de la junte au pouvoir. Ces mesures sont comparables à celles prises après le putsch de 2020.

Lors du sommet extraordinaire des dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui s'est tenu 9 janvier, des sanctions « *très dures* » ont été adoptées en raison du non-respect par la junte au pouvoir au Mali de l'échéance de février pour organiser des élections et ramener les civils au pouvoir.

Parmi elles :

- la fermeture des frontières entre le Mali et les pays membres de la Cédéao,
- le gel des actifs maliens au sein de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest,

- la suspension des transactions sauf pour les produits de première nécessité et pharmaceutiques.
- coupure des aides financières
- rappel des ambassadeurs des pays membres au Mali

« *Ces sanctions seront appliquées immédiatement. Elles seront progressivement levées uniquement après l'obtention d'un chronogramme satisfaisant soit finalisé* », explique la Cédéao dans un communiqué.

Ces sanctions ont été prises malgré le nouveau calendrier présenté plus tôt par les envoyés maliens. De cette manière, ils ont exprimé leur volonté de « *maintenir le dialogue et une bonne coopération avec la Cédéao* ». Un haut responsable ghanéen, dont le pays assure actuellement la présidence de la Cédéao a estimé que ce calendrier était « *de la rigolade.* » Initialement, la transition prévue par la junte était de cinq ans. Ce nouveau calendrier est raccourci à quatre ans.

Les sanctions adoptées par les dirigeants de la Cédéao sont comparables à celles prises après le putsch d'août 2020, selon un haut responsable participant au sommet. Après le coup d'État, la Cédéao avait imposé la fermeture des frontières des États membres avec le Mali ainsi qu'un embargo sur les échanges commerciaux et financiers, à l'exception des produits de première nécessité.

Dans le communiqué publié après la réunion de la Cédéao, les dirigeants « *regrettent le manque de volonté politique des autorités de transition, qui a conduit à l'absence de progrès tangible dans la préparation aux élections.* » Il est aussi précisé que les chefs d'État trouvent le chronogramme proposé la veille en urgence « *inacceptable* ».

# Quel était le calendrier initial ?

Au pouvoir depuis le coup d'État d'août 2020, conforté par celui de mai 2021, la junte militaire avait pris l'engagement de remettre le pouvoir au peuple. Pour cela, ils devaient tenir des élections présidentielles et législatives au mois de février 2022.

Cependant, le colonel Assimi Goïta, dirigeant de la junte avait exprimé son incapacité à respecter le calendrier établi. La raison ? L'insécurité persistante dans le pays liée aux violences, principalement djihadistes. Les Assises nationales ont alors été chargées de constituer un nouveau calendrier. Le 30 décembre 2021, les participants aux Assises ont proposé de prolonger la transition de la junte militaire « *de six mois à cinq ans.* » Le pouvoir malien a tranché en optant pour une prolongation de la transition pendant 5 ans.

Cette proposition a été rejetée par plusieurs organisations politiques maliennes le 2 janvier 2022. Dans un communiqué, les organisations qualifient ce chronogramme d' « *unilatéral et déraisonnable* », et estime qu'il « *viole la charte de la transition (...) et ne saurait être en aucun cas une aspiration profonde au peuple malien.* » Les dirigeants Ouest-africains se réunissent donc ce 9 janvier pour examiner le calendrier des autorités maliennes.

## Un double-sommet extraordinaire

En plus du sommet extraordinaire de la Cédéao, une rencontre des chefs d'État de l'Union monétaire ouest-africaine (Uemoa) est aussi prévue. Les huit pays de l'Uemoa sont aussi membres de la Cédéao.

Leur sommet faisant prélude à celui de la Cédéao, il peut signifier qu'une action concertée de ces pays peut être mise en place à l'encontre de la junte militaire malienne. Au cours

de leur réunion considérée comme préparant le terrain à une action concertée, les dirigeants des Etats de l'UEMOA ont affiché leur "fermeté" à l'encontre de la junte, a dit un participant sous le couvert de l'anonymat.

Par ailleurs, la Cédéao a déjà imposé des sanctions. 150 personnalités, que la Cédéao juge coupable de faire obstruction aux élections, se sont vues imposer un gel de leur avoir financier et une interdiction de voyager.

La junte militaire malienne devait s'attendre à des sanctions supplémentaires. Le 12 décembre, la Cédéao avait menacé de sanctions « économiques et financières » supplémentaires. « *La prorogation de la durée de la transition à cinq ans préoccupe l'ensemble de la région ouest- africaine* », avait déclaré le président en exercice de l'Uemoa, le chef de l'Etat burkinabè Roch Marc Christian Kaboré dans son discours d'ouverture. Il a paru peu enclin à accorder beaucoup de temps aux colonels Maliens, exprimant « *la conviction que toutes les réformes politiques, économiques et sociales visant la refondation du Mali ne pourraient être conduites que par des autorités démocratiquement élues.* »

## **Une situation qui divise**

À la veille du sommet des chefs d'État d'Afrique de l'Ouest, des manifestations ont eu lieu à Bamako. D'un côté, les partisans du pouvoir militaire en place. De l'autre, les opposants au programme de la junte militaire. Ces derniers appellent les dirigeants militaires à prendre des dispositions pour éviter d'être victimes de nouvelles sanctions. Selon eux, c'est le peuple malien qui sera le premier à pâtir, en cas de sanctions.

De leur côté, les soutiens de la junte militaire estiment toutefois que la situation sécuritaire du pays justifie le calendrier de transition proposé. En revanche, ils craignent aussi les sanctions. Ils appellent donc les dirigeants de la

Cédéao à se montrer cléments.

---

Cet article est republié à partir de [information.tv5monde.com](http://information.tv5monde.com).  
Lire l'original [ici](#)

---

---

# La CEDEAO et son envoyé spécial Ibn Chambas, Conakry décline l'offre

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



Désigné **Envoyé spécial** de la CEDEAO en Guinée, dans le but de « renforcer le dialogue avec les autorités de la Transition », Ibn Chambas ne sera peut-être pas à Conakry pour cette énième mission en Guinée. Pour cause, le président de la transition guinéenne, Colonel Mamadi Doumbouya, vient, dans une lettre adressée au président ghanéen, président en exercice de la CEDEAO, exprimer sa position en ces termes :

**« [ ] la nomination d'un envoyé spécial ne nous parait ni opportun, ni urgent dans la mesure où aucune crise interne, de nature à compromettre le cours normal de la transition, n'est observée. La mise en place des organes de la transition**

*se déroule comme prévu, dans un climat apaisé et en parfaite symbiose avec les forces vives du pays ».*

Lisez le courrier adressé au chef de l'Etat ghanéen, Nana Akufo-Addo



A

SON EXCELLENCE MONSIEUR NANA ADDO DANKWA AKUFO-ADDO  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU GHANA  
PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CEDEAO

- ACCRA -

S/C Voie diplomatique

**Objet : Sommet extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de la  
CEDEAO sur la situation en Guinée et au Mali**

Excellence Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance des conclusions et décisions issues du 3<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue le 7 novembre 2021 à Accra, sur la situation en République de Guinée et en République du Mali.

Concernant mon pays, j'ai particulièrement noté la reconnaissance par le Sommet des avancées enregistrées dans le déroulement du processus de Transition.

Je tiens à vous réitérer que mon engagement demeure ferme à tout mettre en œuvre pour poursuivre ce processus de manière inclusive et concertée, conformément aux dispositions de la Charte de la Transition servant de Constitution provisoire.

De même, la disponibilité du Gouvernement est sans équivoque pour entretenir un dialogue constant et une coopération étroite avec la CEDEAO durant cette phase cruciale de la vie de notre Nation.

Cependant, la nomination d'un Envoyé Spécial ne nous paraît ni opportun, ni urgent dans la mesure où aucune crise interne, de nature à compromettre le cours normal de la Transition, n'est observée. La mise en place des organes de la Transition se déroule comme prévu, dans un climat apaisé et en parfaite symbiose avec les Forces Vives du pays.

Néanmoins, nous restons disposés à recevoir les missions ponctuelles de la Commission de la CEDEAO, comme celle qui a récemment séjourné à Conakry, pour travailler avec le Gouvernement sur les axes d'accompagnement technique en vue d'un retour à l'ordre Constitutionnel normal.

En vous remerciant par avance de votre compréhension et en vous renouvelant ma gratitude, je vous prie d'agréer, **Excellence Monsieur le Président**, l'expression de ma très haute considération.

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

Président de la Transition  
Chef de l'État



# Ibn Chambas, la Guinée et l'opinion publique

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

## Opinion

---

Désigné **Envoyé spécial** de la CEDEAO en Guinée, dans le but de « renforcer le dialogue avec les autorités de la Transition », Ibn Chambas est presque « chez lui » en Guinée. Souvent associé à cette image de la Guinée en crise, c'est avant tout son travail « médiateur de crises ». **Ibn Chambas** ne fait, toutefois, pas l'unanimité auprès des acteurs politiques mais aussi des citoyens qui ont souvent soupçonné le médiateur de « partialité » et surtout de manque de résultats dans ses précédentes missions de médiateur en Guinée.

Nous vous proposons quelques réactions d'acteurs politiques guinéens mais aussi de citoyens qui ont exprimé leurs opinions sur les réseaux sociaux.

Pour dame **Fatou Baldé Yansané**, Ibn Chambas “vient en Guinée [depuis 2008] pour compliquer les crises”



Fatou Baldé Yansane

19 h · 🌐



Ibrahima Gambari, envoyé des Nations Unies pour la résolution de la crise Birmane en 2008, quand il a vu la résistance de la junte il est retiré après des tentatives pourtant prometteuses. C'est ça la dignité et le professionnalisme.

Mohamed Ibn Chambas depuis 2008 il vient en Guinée pour compliquer les crises il n' jamais obtenu de résultats et ne démissionne pas. Il est devenu un vrai affairiste de la crise en Guinée avec des soupçons de corruption, malgré le manque de résultats il vient quand même sans scrupule ni gêne. Il faut qu'on nous respecte. Récusons le



Dans le même ordre d'idées, Fadiga s'interroge sur le bien fondé de cette mission sachant que Ibn Chambas a toujours échoué dans ses précédentes missions en Guinée.



🇸🇪 🇬🇭 🇬🇭 Alhoussein Fadiga #Peace&Love

@kipe76



Chambas revient-il en [#Guinée](#) pour faire des révélations sur ses multiples échecs à éteindre une interminable crise politique?

L'argument de la [#CEDEAO](#) qu'il connaisse la guinée est pour moi Guinéen trop léger dans la balance. Cette fois la mission s'appellera comment?

[#Kibaro](#)

8:45 AM · 8 nov. 2021 · Twitter for Android

Ce tweet pointe la responsabilité du président ghanéen dans le choix de Ibn Chambas qualifié de "casting raté".



Moussa Joseph Faye 🇩🇪

@Jolaye



#CEDEAO-#Guinée: Le casting raté de Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO sur la nomination inopportune du diplomate Mohamed Ibn Chambas pour aider la #transition #militaire.  
#Confidentielafrique #Pouvoir

2:50 PM · 8 nov. 2021 · Twitter for Android

Récuser cette mission, c'est un positionnement fréquemment affiché par les internautes guinéens.



Piment Doux 🇩🇪

@OumouHeisenberg



Que la @ecowas\_cedeao envoie en Guinée #Chambas qui depuis 13 ans n'a pu résoudre aucune crise #Guineenne en dit long sur leur volonté à accompagner cette transition.

Nous récusons cette délégation et que Mr #chambas sache qu'il n'est pas le bienvenu en #Guinee

8:51 AM · 8 nov. 2021 · Twitter for iPhone

En revanche, certains pensent qu'il faudrait plutôt chercher les responsabilités au niveau des autorités du pays. Selon eux, comme Bangoura, Ibn Chambas "a toujours réussi à faire bouger les lignes".



Bangoura khamè 🇸🇳

@ambangoura

...

Je ne sais pas ce que les gens ont contre le médiateur de la CEDEAO en Guinée...

[#ibn\\_chambas](#) a toujours réussi à faire bouger les lignes ici en 2007 et 2009. Il a échoué lorsque les autorités en place ont refusé de coopérer comme c'était le cas avec Alpha Condé.

11:46 AM · 8 nov. 2021 · Twitter for Android

Pour **Faya Millimouno**, président du parti Bloc Libéral

« Ibn Chambas Comme envoyé spécial de la CEDEAO, ce n'est pas un mauvais choix. On peut considérer que depuis qu'il était lui-même à la CEDEAO et depuis qu'il était dans le système des Nations-Unies, il était devenu le spécialiste de la Guinée. Donc, il a une meilleure connaissance des crises récurrentes de la Guinée. Il était au-devant de la scène en 2010, tout au long de la présidence du président Alpha Condé. Si donc il est remis encore sur la scène, nous pensons que ce n'est pas un mauvais choix »

Quant au président du parti UDG **Mamadou Sylla**

« C'est quelqu'un qui connaît la Guinée. Depuis longtemps, il vient en Guinée, bien-sûr que les gens l'avaient critiqué surtout l'opposition. Alors, vraiment si c'est la CEDEAO qui l'envoie, c'est bien. Moi je le connais, c'est quelqu'un que je connais. D'abord il connaît bien la Guinée, il était là tout le temps. Je ne sais pas qu'est-ce qu'ils vont regarder encore. Parce qu'à un moment, l'opposition l'avait presque récusé. »

Pour le président de l'UDRG, **Bah Oury**

« Avec tout le respect que je dois à monsieur Ibn Chambas, on

aurait pu penser à une autre personnalité pour redonner plus d'entrain, d'implication, de détermination et de compréhension pour accompagner la Transition guinéenne. De par ses fonctions antérieures, M. Ibn Chambas s'était retrouvé impliqué dans les hauts et les bas de la situation guinéenne. Donc, pour accompagner la Transition, il aurait fallu une autre personnalité, qui a un regard plus lucide, neutre, et plus impartial pour agir en conformité avec des intérêts du peuple guinéen et les intérêts susceptibles de contribuer à la stabilité de l'Afrique de l'Ouest »

**Dansa Kourouma** président du CNOSCG pense que:

« c'est un atout du fait que Ibn Chambas soit désigné en Guinée. Il connaît les acteurs, il connaît l'histoire du pays et il connaît le pays d'une manière générale »

---

---

**La CEDEAO « encourage les autorités de la Transition à soumettre rapidement un chronogramme »**

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

## **3eme SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO SUR LA SITUATION AU MALI ET EN GUINEE**

La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en session extraordinaire, le 7 novembre 2021 à Accra, République du Ghana, sous la présidence de S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUF0-ADD0, Président de la République du Ghana, et Président en exercice de la Conférence. Ladite session avait pour objet d'évaluer l'évolution de la situation politique en République de Guinée et en République du Mali.

Étaient présents à cette Session, plusieurs Chefs d'État et de Gouvernement.

A l'issue des délibérations, la Conférence a entériné les principales conclusions contenues dans les memoranda sur la situation politique en République de Guinée et en République du Mali. Lire et télécharger le [communiqué final ICI](#).

## **Extraits de quelques conclusions**

### **Transition guinéenne**

*“ Elle prend note des derniers développements intervenus en Guinée, notamment l'adoption de la Charte de la Transition, la nomination d'un Premier Ministre civil et la formation du Gouvernement de Transition. Elle encourage les Autorités de la Transition à soumettre rapidement un chronogramme détaillé d'activités à entreprendre dans le cadre de la transition, en vue d'assurer la tenue d'élections, conformément aux décisions issues du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu le 16 septembre 2021. “*

*“ La Conférence décide de nommer S.E. le Dr Mohamed Ibn*

*Chambas Envoyé spécial en Guinée, dans le but de renforcer le dialogue avec les Autorités de la Transition et de favoriser la réussite d'un processus de transition dans les plus brefs délais. “*

---

## **Transition malienne**

*” Sur le plan politique, le Président de la CEDEAO a informé la Conférence de la notification officielle par les Autorités de Transition de leur incapacité à respecter la date limite de transition de février 2022. La Conférence déplore vivement l'absence de progrès dans la préparation des élections, notamment l'absence d'un calendrier détaillé des activités pour la tenue des élections aux dates convenues.”*

*” La Conférence rappelle la nécessité du respect du calendrier de la transition pour les élections prévues le 27 février 2022, et demande aux Autorités de la Transition d'œuvrer dans ce sens afin d'assurer le retour rapide à l'ordre constitutionnel. Par conséquent, la Conférence appelle la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que les autorités de transition respectent leur engagement en faveur d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. “*

---

---

# La CEDEAO se félicite «des importantes décisions qui ont été prises par les autorités de la transition»

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



## Politique

En séjour à Conakry, une délégation de la CEDEAO a rencontré les autorités de la transition pour « *faire un peu le point et voir surtout dans quelle mesure la Cédéao peut accompagner de manière pratique, de manière concrète, le processus en cours* » selon Jean-Claude Kassi Brou, le président la Commission de la Cédéao

Voici l'intégralité du [Communiqué](#) de la mission de la Commission de la CEDEAO en République de Guinée

---

---

## Guinée/ Mali: L'UE appelle au

# respect de feuilles de route claires débouchant sur des élections

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



**Politique**

## *Communiqué de presse*

L'Union européenne salue le rôle de premier plan joué par la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lors de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement consacrée à la situation politique en République de Guinée et en République du Mali, qui s'est tenue à Accra le 16 septembre dernier.

Dans ce cadre, l'Union européenne accueille favorablement la décision de la CEDEAO d'initier le processus de réexamen du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de 2001, afin de renforcer la démocratie, la paix et la stabilité dans la région.

L'UE exprime sa profonde préoccupation au vu des situations politiques actuelles en Guinée et au Mali, réaffirme sa ferme condamnation des coups d'Etat, et exhorte l'ensemble des acteurs des deux pays à agir dans le respect de l'Etat de droit, de l'intérêt de la paix et pour le bien-être de leurs populations.

Dans cet esprit, l'UE réaffirme la nécessité que les acteurs

politiques concernés garantissent des transitions inclusives et apaisées, notamment par le biais de réformes attendues par les populations. Le respect de feuilles de route claires débouchant le plus rapidement possible sur des élections libres, transparentes et équitables est à ce titre indispensable. L'UE est prête à envisager des mesures ciblées à l'encontre des dirigeants, politiques et militaires, faisant obstruction aux processus de transition.

L'Union Européenne se joint par ailleurs à la CEDEAO pour dénoncer fermement toute velléité des autorités maliennes de transition de recourir à la société paramilitaire Wagner au Mali, ce qui aurait des conséquences sur la relation entre l'Union européenne et le gouvernement de transition malien.

L'UE demeure disposée à accompagner les processus de transition en Guinée et au Mali, en étroite collaboration avec la CEDEAO, l'Union africaine, les Nations Unies et ses autres partenaires.

---

Cet article est republié à partir de [europa.eu](https://europa.eu). Lire l'original [ICI](#)

---

---

**La chute du dictateur:  
l'épilogue d'une lutte**

# guinéenne [Par Alpha Boubacar BALDE]

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



## Point de vue

Le dimanche 5 septembre 2021, la longue lutte du peuple de Guinée contre l'ultime mandat d'Alpha CONDE a connu un épilogue avec l'intervention des Forces Spéciales. Cette unité, montée de toutes pièces par le despote Alpha CONDE dans le seul but de garantir la sécurité de son régime s'est rebellée contre lui. Quelle ironie du sort que cette unité mise en place pour mater toutes les contestations qui pourraient ébranler ce régime soit à l'origine de sa chute. Comme le disent les écritures « **les voies du seigneur sont impénétrables** ». En une matinée, Alpha CONDE est passé de ce président perché, méprisant, suffisant et incompétent à un président déchu, hagard, débrayé et pitoyable.

Voilà le triste sort qui attend les despotes qui veulent s'éterniser au pouvoir en dépit de l'opposition des peuples Africains qui aspirent à la démocratie.

## **L'OPPOSIDENT – L'OPPOSANT “HISTORIQUE” QUI N'AURA JAMAIS RÉUSSI A ENDOSSER LE COSTUME DE PRÉSIDENT**

Les événements du 5 septembre 2021 remettent la Guinée dans

une situation identique à celle de 2008 et qui avait conduit à l'élection de Alpha CONDE en 2010 après une transition chaotique dirigée par la junte du CNDD et le duo DADIS – KONATE. Alpha CONDE, qualifié « d'opposant historique », n'aura au final jamais réussi à transcender sa condition d'opposant pour endosser le costume de président. La mue de l'opposant vers le président n'aura jamais été complète faisant de lui une espèce de personnalité politique hybride opposant et président (OPPOSIDENT). En violation de tous les principes pour lesquels il se serait battu pendant plus de 40 ans de lutte politique, l'homme aura succombé à la tentation du mandat ultime. Le mandat de trop. Il aurait mieux fait d'écouter la mise en garde prémonitoire de feu Kéléfa SALL Président de la cour constitutionnelle :

***« La conduite de la nation doit nous réunir autour de l'essentiel. Ne nous entourons pas d'extrémistes, ils sont nuisibles à l'unité nationale. Évitez toujours les dérapages vers les chemins interdits en démocratie et en bonne gouvernance. Gardez-vous de succomber à la mélodie des sirènes révisionnistes. Car, si le peuple de Guinée vous a donné et renouvelé sa confiance, il demeure cependant légitimement vigilant ».***

Alpha CONDE qui se voulait un mix de Mandela et Obama, le voilà qui finit comme ses compères IBK du Mali, COMPAORE du Burkina...

***La Guinée doit mettre fin au cycle de l'impunité de ses dirigeants. Le jugement de Alpha CONDE est l'électrochoc dont notre justice a besoin pour qu'en fin l'assertion « Nul n'est au-dessus de la loi » soit une réalité dans notre appareil judiciaire.***

Connaissant la capacité de nuisance de l'homme, sa rancune tenace, sa libération serait une erreur monumentale dans la conduite de la transition. Après avoir été au pouvoir pendant

presque 11 ans, qu'il reste en Guinée, son pays. Il appartiendra au président élu à l'issue de la transition de le traduire en justice pour les crimes commis durant son magistère. S'il est reconnu innocent par la justice, il aura droit aux traitements et égards dus à un ancien chef d'état. S'il est reconnu coupable, il purgera sa peine dans l'une des prisons modernes qu'il a fait construire. La Guinée doit mettre fin au cycle de l'impunité de ses dirigeants. Le jugement de Alpha CONDE est l'électrochoc dont notre justice a besoin pour qu'en fin l'assertion « ***Nul n'est au-dessus de la loi*** » soit une réalité dans notre appareil judiciaire. C'est à ce prix que nous éviterons les éternels recommencements et mettrons fin à l'impunité.

## **LA GUINÉE À LA CROISÉE DES CHEMINS**

La Guinée est encore à la croisée des chemins. Tout comme après les décès d'Ahmed Sékou TOURE en 1984 et Lansana CONTE en 2008, voilà que la Guinée est encore confrontée à une prise du pouvoir par l'armée.

L'expérience de notre pays montre que les deux précédentes irrptions de l'armée dans la sphère politique n'ont pas permis d'ancrer le pays durablement sur le chemin de la démocratie. Ces échecs s'expliquent par un déficit de volonté politique, une élite corrompue et une population attentiste et résignée.

La chute d'Alpha CONDE par l'intervention des forces spéciales nous donne l'opportunité de faire les choses mieux et différemment. Elle nous donne l'opportunité de réussir enfin à mettre le pays sur le chemin de la démocratie et de l'y ancrer durablement. Si le régime d'Alpha CONDE a un mérite, c'est celui d'avoir permis de décanter les Guinéens entre les opportunistes sans moralité et les patriotes qui aspirent à la démocratie.

Pour réussir cette transition, bien qu'elle soit sous la coupe

de la junte du CNRD, il est indispensable qu'elle soit co-dirigée par un Guinéen à la moralité irréprochable. La population doit être vigilante vis-à-vis de l'instance de la transition le CNRD. Cette instance doit avoir pour unique vocation, de conduire la transition et l'organisation d'élections libres, transparentes et inclusives. Pour atteindre cet objectif, voici une liste non exhaustive d'actions prioritaires à mettre en œuvre.

- Réunir un collège de juristes pour faire le toilettage de la constitution de 2010.
- Mettre en place une Assemblée Constituante de Transition (ACT) constituée des différentes couches sociales de notre société pour légiférer durant la période de transition.
- Remeubler les différentes institutions de la République par des individus intègres et foncièrement patriotes.
- Écarter de manière définitive de l'administration Guinéenne tous les ministres, hauts cadres et responsables d'institutions et de régies financières qui n'ont pas ouvertement désapprouvé le changement constitutionnel et le 3ème mandat.
- Reconstruire à partir de zéro un nouveau fichier électoral et remeubler la CENI avec des commissaires techniques uniquement.
- Faire des audits financiers des différents départements et régies financières en vue d'inculper les responsables indéliques.
- Inculper l'ancien Président pour les crimes commis durant ses mandats ou à défaut l'assigner en résidence jusqu'à l'élection d'un Président démocratique.
- Mettre en place un gouvernement de mission, des techniciens avec pour unique objectif la gestion des affaires courantes sans agendas politiques cachés.
- Écarter et inculper les responsables de la sécurité en charge des unités qui réprimaient les manifestations politiques et sociales durant les 10 dernières années et

contre le 3ème mandat.

- Faire des enquêtes sur les patrimoines immobiliers des anciens dignitaires et remettre dans le portefeuille du patrimoine public tous les biens acquis frauduleusement durant les 10 dernières années.
- Moraliser la vie publique.
- Mettre en place une commission vérité réconciliation pour purger notre pays de son passé qui le hante.

Faire l'économie de ces actions serait nuire à la mise en place des bases indispensables à l'état de droit et l'instauration d'une véritable démocratie.

## **LA CEDEAO ET L'UA, QUELLE INDIGNITÉ**

Ces institutions sanctionnent la Guinée en la suspendant. La CEDEAO et L'UA, voilà des organisations auxquelles le peuple martyr de Guinée a demandé secours pour empêcher le changement constitutionnel et le troisième mandat. Des organisations qui n'ont pipé mot lorsque Alpha CONDE massacrait les Guinéens pour imposer sa constitution sur mesure et un troisième mandat en violation des principes constitutionnels et de ses serments. Les voilà maintenant qui suspendent la Guinée et qui exigent la libération du despote responsable de la mort de près de 300 morts en 11 ans et le retour à l'ordre constitutionnel. À quel ordre constitutionnel la CEDEAO fait elle allusion ?! Même la pseudo constitution imposée en 2020 au prix du sang lors d'un référendum frauduleux a fait l'objet d'un faux lors de sa promulgation. Que la CEDEAO nous dise alors à quelle ordre constitutionnel elle fait allusion...

## **QUELLE INDIGNITÉ !**

Il semble que, la délégation de « HAUT NIVEAU » dépêchée à Conakry par le syndicat de « FAYOTS » de la CEDEAO ait obtenu du CNRD, l'accord de principe pour la libération et l'exil d'Alpha CONDE. Cette information, si elle est avérée, serait une erreur d'appréciation de la part du CNRD.

Voilà de quoi sont capables ces organisations qui ont failli à leur mission. Au lieu d'être au service des peuples elles sont inféodées aux chefs d'états. À la place des chartes fondatrices de ces organisations, leurs actions sont surtout motivées par les intérêts égoïstes et mercantiles des chefs d'Etat. Pour la volonté des peuples : « circulez il n'y a rien à voir... »

Dans la composition de cette délégation de « HAUT NIVEAU », la CEDEAO n'a pas trouvé mieux que d'inclure Alpha BARRY ministre des AE du Burkina et Ex-conseiller spécial d'Alpha CONDE durant 5 ans (2011-2016). C'est vous dire tout l'intérêt que l'organisation porte à l'impartialité du compte rendu de cette délégation.

QUELLE INDIGNITÉ !!!

La CEDEAO et l'UA qui sont restées aphones aux souffrances et tueries des Guinéens devraient avoir un peu de décence et se taire. Elles étaient absentes durant la lutte du peuple martyr de Guinée. Maintenant qu'un membre de leur corporation de despotes est déchu, ces organisations ont soudain un intérêt pour le respect de l'ordre constitutionnel.

QUELLE INDIGNITÉ !

Le CNRD ne devrait pas céder à ces institutions qui n'ont jamais été du côté du peuple. La seule raison de leur implication est la volonté de libérer leur complice Alpha CONDE rien d'autre. Qu'elles ne lui (CNRD) imposent aucun agenda ni chronogramme. Elles sont totalement étrangères aux réalités de notre pays. Que le CNRD prenne le temps de faire les choses bien pour qu'enfin nous sortions du cycle des éternels recommencements.



**Alpha Bakar Le Kaizer**  
Un citoyen concerné

---

---

# Mascarade électorale et référendaire en Guinée: l'union européenne remet en question la validité du processus

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

*Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections. L'absence d'observation régionale et*

*internationale reconnue remet également en question la validité du processus.*

*Déclaration de la Porte-parole de l'UE sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars 2020 en Guinée*

---

## **Guinée: déclaration de la Porte-parole sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars**

Le double scrutin du 22 mars s'est tenu dans un climat de forte tension émaillé par des violences causant plusieurs morts. Ces actes de violence et l'usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre sont inacceptables.

Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections.

L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet également en question la validité du processus. Les clivages intercommunautaires se creusent dangereusement.

L'Union européenne renouvelle son soutien aux initiatives de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) susceptibles de réhabiliter le processus électoral, de désamorcer les tensions et de renouer un dialogue entre toutes les parties.

[Virginie BATTU-HENRIKSSON](#) Spokesperson for Foreign Affairs and

[eeas.europa.eu](https://eeas.europa.eu)

---

---

# Violences électorales en Guinée: la CEDEAO condamne et «relève toute la pertinence de ses recommandations»

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

*La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris acte du double scrutin des élections législatives et référendaire tenu le 22 mars 2020 en République de Guinée.*

*Communiqué de la CEDEAO sur la Guinée (25 mars 2020)*

---

---

# Pour la France «le caractère non inclusif de ces élections [ ] n'a pas permis la tenue d'élections crédibles» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

## Guinée – Point de presse de la porte-parole (24 mars 2020)

La France suit avec préoccupation la situation en Guinée, après l'organisation, ce dimanche 22 mars, d'élections législatives et d'un référendum en vue d'un changement de Constitution. Elle condamne les actes de violence qui ont entraîné, durant cette journée, la mort de plusieurs Guinéens.

Le caractère non inclusif de ces élections et non consensuel

du  
fichier électoral, ainsi que le rôle joué par des éléments des  
forces de  
sécurité et de défense excédant la simple sécurisation du  
processus,  
n'ont pas permis la tenue d'élections crédibles et dont le  
résultat  
puisse être consensuel. La France relève aussi l'absence  
d'observation  
régionale et internationale à l'occasion de ce double vote.

La France soutiendra les initiatives de la CEDEAO, de l'Union  
africaine et de l'OIF pour désamorcer les tensions en Guinée  
et restaurer rapidement un dialogue entre toutes les parties.  
Elle appelle tous les acteurs guinéens, quels qu'ils soient, à  
la responsabilité et à la plus grande retenue.

---

[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)

---

---

## **En Guinée, Alpha Condé joue son va-tout**

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

Le référendum dimanche en Guinée couplé à des législatives ont été conçus par le président Alpha Condé pour s'accrocher au pouvoir malgré son âge et la contestation populaire.

81 ans et président de la République de Guinée depuis 2010. Alpha Condé entend bien le rester. Pour y parvenir, il a organisé un double scrutin qui doit se tenir ce dimanche, couplant ainsi élections législatives et référendum constitutionnel qui lui permettrait de briguer un troisième mandat présidentiel. Grâce à [la crise du coronavirus](#) qui a lui a permis d'annuler la médiation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), il y a fort à parier que celui qui fut une figure majeure de l'opposition lors des régimes précédents, parvienne à ses fins.

L'opposition a immédiatement réagi en appelant mercredi à un boycott électoral général et à descendre dans les rues pendant le week-end afin d'empêcher ce que certains désignent comme "un coup d'Etat constitutionnel". Dans une allocution filmée, l'un des coordinateurs nationaux du Mouvement FDNC (Front national pour la défense de la Constitution) Sékou Koundouno a appelé les Guinéens à "se lever" pour faire de ces deux journées un élan de protestation historique. "Nous avons mis en place une

batterie

de stratégies. Nous allons lancer l'alerte rouge afin d'enterrer ce rêve suicidaire."

## **Pour le gouvernement, l'élection ne va "sûrement pas répandre le virus"**

Le

FNDC a également dénoncé les manœuvres de l'Etat pour censurer Internet

et des supposées pratiques illégales de mise sur écoute téléphonique.

Des groupes de la société civile, quant à eux, ont demandé au chef

d'Etat guinéen de reporter le scrutin jusqu'à la fin de l'épidémie de

coronavirus. Le porte-parole du gouvernement, Amadou Damaro Camara, a

rétorqué "que les deux cas répertoriés de personnes infectées ne

pouvaient empêcher le reste du pays à exercer son droit de vote. Et que

l'élection n'allait sûrement pas répandre le virus."

Alpha

Condé avait pourtant bien commencé. Bon élève, il avait été envoyé en

France à l'âge de 15 ans afin de poursuivre ses études. Il passe alors

son bac au lycée Turgot à Paris où il sympathise avec Bernard Kouchner

qu'il considère comme son frère. Puis c'est la Sorbonne et la faculté de

droit où il décroche un doctorat d'Etat en droit public. Très vite, il

devient un militant de la cause africaine et s'impose au fil des ans comme une figure majeure de l'opposition guinéenne. Il fonde trois partis politiques dont le Mouvement national démocratique (MND) qui passera de la clandestinité à la lutte légale en 1991.

En 2000, il est arrêté pendant vingt mois, jugé et condamné par une cour spéciale à cinq ans de prison. Son arrestation suscite un mouvement de protestation local et international. Madeleine Albright, ancienne Secrétaire d'Etat américaine se déplaçant même à Conakry, afin de rencontrer le célèbre opposant. Jacques Chirac s'impliquera aussi personnellement. Il sera libéré une année plus tard par une grâce présidentielle. Aujourd'hui, ses opposants lui reprochent d'avoir oublié tous les combats pour la justice et la liberté menés dans sa jeunesse.

---

Cet article est republié à partir de [lejdd.fr](http://lejdd.fr). Lire l'original [ici](#)

---

---

**Le président de la Commission de l'Union Africaine préoccupé par la situation en**

# Guinée

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

*La Commission de l'Union africaine appelle le gouvernement et tous les acteurs politiques et sociaux à promouvoir un dialogue politique inclusif afin d'organiser les élections dans un climat apaisé et consensuel.*

*Communiqué de Presse du Président de la Commission de l'UA sur la Guinée*

---



---

## **Observation électorale: la CEDEAO décline l'invitation**

# du gouvernement guinéen

écrit par GuineePolitique© | 23 septembre 2022



---

*La CEDEAO serait prête à envoyer une mission d'observation pour les élections si celles-ci sont inclusives*

*Réponse de la CEDEAO au ministre guinéen des affaires étrangères*

---

*Nous avons souhaité que la période de report du scrutin soit mise à profit pour renouer le dialogue entre tous les acteurs politiques*

*Réponse de la CEDEAO au ministre guinéen des affaires étrangères*



## COMISSÃO DA CEDEAO

### ECOWAS COMMISSION

101, YAKUBU GOWON CRESCENT,  
ASOKORO DISTRICT,  
P.M.B. 401,  
ABUJA NIGERIA,  
E-MAIL: info@ecowas.int  
www.ecowas.int



### COMMISSION DE LA CEDEAO

ECW/PC/AE/2020/11/eke

Abuja, le 19 mars 2020

Monsieur Mamadi TOURE  
Ministre des Affaires  
Etrangères et des Guinéens  
de l'Extérieur  
Conakry - Guinée

Objet : Demande de déploiement d'une mission d'observation

**Monsieur le Ministre,**

J'accuse réception de votre courrier du 16 mars 2020 sur l'objet en référence et vous en remercie.

A cet égard, permettez-moi encore une fois de saluer et féliciter les Autorités Guinéennes pour la décision importante et courageuse de reporter le double scrutin législatif et référendaire initialement prévu le 1<sup>er</sup> mars 2020 au 22 mars 2020. Je voudrais également, saluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de la mission des experts de la CEDEAO qui ont permis de fiabiliser le fichier électoral pour les élections.

Comme indiqué lors de nos échanges et dans le Communiqué conjoint avec l'Union Africaine, nous avons souhaité que la période de report du scrutin soit mise à profit pour renouer le dialogue entre tous les acteurs politiques.

Nous continuons à penser que cela serait de nature à renforcer la confiance entre tous les acteurs et permettrait de parvenir à un scrutin apaisé et inclusif. Si vous en étiez d'accord, nous sommes prêts à contribuer à faciliter ce dialogue.

Dans ce contexte, concernant le déploiement d'une mission d'observateurs et après consultations avec les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, je voudrais vous assurer que la CEDEAO serait prête à envoyer une mission d'observation pour les élections si celles-ci sont inclusives, comme précédemment indiqué.

